

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

92

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANECY

SEANCE du 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le trente du mois de septembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt quatre septembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle du Météore - 27 route de Frangy à Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

7 OCT. 2021

Déposée en
Préfecture le

6 OCT. 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Alexandra BEAUJARD, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Michel BEAL à Catherine BOUVIER, Stéphane BOUCLIER à Christian ANSELME, Sandrine DALL'AGLIO à Magali MUGNIER, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Bilel BOUCHETIBAT, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Xavier OSTERNAUD à Aurélien MODURIER, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Yannis SAUTY à Christian PETIT, Jean-Louis TOÉ à Odile CERIATI-MAURIS

Etaient excusé(e)s

Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Antoine de MENTHON

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

PROJET DE TERRITOIRE - AMBITION 5 - DONNER TOUTE SA PLACE À LA JEUNESSE - POURSUITE DE LA DÉMARCHE

Jean-Claude MARTIN, rapporteur

L'ambition n°5 du projet de territoire « *Imagine le Grand Annecy* » est de « donner toute sa place à la jeunesse ».

Les jeunes de 15 à 30 ans représentent 19% de la population du territoire soit 39 000 personnes. Deux tiers d'entre eux habitent Annecy, 1/3 sont répartis dans l'ensemble des 33 autres communes.

Qu'ils soient lycéens, étudiants, alternants, en recherche d'emploi, salariés ou entrepreneurs, tous aspirent à contribuer et bénéficier de la dynamique de ce territoire.

En 2019, les enquêtes menées auprès d'eux, d'une part dans le cadre d'*Imagine le Grand Annecy* et, d'autre part, par l'Espace Citoyen, mettent en évidence trois de leurs souhaits :

- être accompagnés dans leur projet de vie (études, emplois, alternance, ...)
- mieux vivre leur territoire (accès au logement, à la mobilité, aux loisirs, ...)
- être pleinement associés aux décisions, aux actions du Grand Annecy et ses communes.

En 2020, la crise sanitaire a particulièrement fragilisé les jeunes (décrochage scolaire, perte d'emploi servant à financer les études, chômage, etc.), rendant notre responsabilité à agir collectivement encore plus importante.

La jeunesse n'est pas une compétence de l'Agglomération à proprement parler, mais l'enjeu de « donner toute sa place à la jeunesse » est partagé par tous.

La plupart des communes ont des politiques enfance-jeunesse en direction des 0-15 ans, mais rarement au-delà de cet âge.

Aussi, conformément à la conférence des Maires du 28 mai 2021, il est proposé aux communes volontaires de poursuivre concrètement la mise en œuvre des objectifs 63 et 64 du projet de territoire :

- Objectif 63 : « *Mettre en place et rendre lisibles les avantages jeunes en termes de mobilité, culture, loisirs* »
- Objectif 64 (rebaptisé) : « *Je réussis ma vie, mon projet, avec ma ville et le Grand Annecy* ».

La démarche proposée repose sur 3 principes :

- **impliquer** les jeunes, quel que soit leur milieu social ou leur statut, leur donner des responsabilités dans le projet (droits et devoirs), s'appuyer sur les structures, les lieux et les acteurs en contact avec les jeunes,
- **tenir compte de la diversité du territoire, des communes et de l'impact de la situation sanitaire sur les jeunes**, en identifiant les besoins et ressources sur chaque territoire en lien étroit avec les Maires,
- **s'appuyer sur les communes les plus expérimentées et l'agglomération pour déployer sur le territoire une offre de service**, dans le respect de leurs compétences respectives.

L'objectif est donc de définir une **offre de service en direction de la jeunesse à l'échelle de « l'agglomération archipel »** (communes volontaires), et un **plan d'action** adapté aux situations des différents territoires du Grand Annecy.

Cette démarche s'articulera autour de 4 axes :

- Le recensement de l'offre de services existante en direction des jeunes de 15 à 30 ans sur les territoires concernés ;
- L'identification précise des besoins et projets des jeunes, en impliquant les jeunes eux-mêmes dans la formulation de leur projet de vie ;

- La mobilisation des « adultes ressources » (élus, chefs d'entreprises, enseignants, acteurs associatifs, de l'insertion, parents d'élèves...), pour accompagner concrètement les jeunes dans leurs projets, via une série de rencontres-action territorialisées.
- L'accompagnement des jeunes jusqu'au bout de leur projet par des « parrains » afin d'aboutir à la réalisation de l'objectif 64.

En termes de gouvernance et pour tenir compte des spécificités de chaque commune volontaire, il est proposé l'organisation suivante :

- La conférence des Maires sera le comité de pilotage de cette démarche ;
- Un comité de coordination composé de Jean-Claude Martin – conseiller délégué à la prospective territoriale –, Thomas Mezsaros – Vice Président à l'enseignement supérieur et à la recherche et Guillaume Tatu – adjoint à la jeunesse de la Ville d'Annecy, sera garant du respect des objectifs de la démarche ;
- Un « groupe de suivi » sera chargé de « mettre en œuvre » la démarche. Il sera constitué des élus et/ou techniciens référents désignés par les communes volontaires, les pilotes élus et/ou techniciens des objectifs jeunesse du projet de territoire, les partenaires et acteurs concernés (« adultes ressources ») ;
- Un panel de jeunes âgés de 15 à 30 ans, issus des communes volontaires sera constitué pour tester et améliorer les accompagnements qui seront définis ;
- La direction « jeunesse » de la ville d'Annecy sera le pilote technique du projet, avec l'appui du service Prospective-Europe du Grand Annecy.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Octobre à décembre 2021 : recensement de l'offre et des besoins, mobilisation des acteurs, identification des cohérences et décalages ;
- Janvier à avril 2022 : rencontres territorialisées ;
- Juin 2022 : bilan quantitatif et qualitatif – et proposition de plan d'action.

LE CONSEIL DECIDE :

- De concrétiser les objectifs 63 et 64 du projet de territoire avec les communes volontaires, selon les principes et la méthode décrits dans la présente délibération ;
- De mobiliser moyens prévus au budget 2021 et d'inscrire au budget prévisionnel 2022 les crédits nécessaires à la poursuite de la démarche ;
- D'autoriser la Présidente à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

ABSTENTION(S) : 1 (Michel MUGNIER-POLLET)

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.